

## FAITES-VOUS ENTENDRE!

À plusieurs reprises, à la table de négociation, Postes Canada a fait référence au texte de la convention collective en le comparant à du BRUIT!

Selon l'employeur, il y a « trop de bruit » dans la convention collective, et il a clairement indiqué, au cours de la présente ronde de négociation, vouloir étouffer ce bruit.

L'employeur a tort. La convention collective et les droits que nous avons obtenus ne sont pas du « bruit ». Il s'agit du résultat de décennies de luttes hardues que les membres et les militantes et militants ont menées au prix d'immenses efforts.

Compte tenu de la longue feuille de route du STTP, empreinte de fierté, il est irrespectueux de la part de l'employeur de parler de nos droits comme s'il s'agissait de « bruit ».

Le Syndicat vous lance un appel, à vous, les membres, qui bénéficiez des droits obtenus au fil des ans. Ensemble, dites à l'employeur que s'il veut du BRUIT, c'est exactement ce qu'il aura.

**Donnez à l'employeur ce qu'il veut! FAITES DU BRUIT!!!!**

Pour obtenir des mises à jour sur les négociations et d'autres nouvelles du Syndicat par courriel, abonnez-vous à Somm@ire : [www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp](http://www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp).

Solidarité!



Lana Smidt

Négociatrice principale, unité urbaine

